



## **CORPORATION ÉCO-MINIÈRE ST-GEORGES**

### **RAPPORT DE GESTION, ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET RÉSULTATS DES OPÉRATIONS**

**Pour les trois-mois clos le 30 juin 2024**

#### **INTRODUCTION**

Le présent rapport de gestion (le « rapport ») de la Corporation Éco-Minière St-Georges (« St-Georges » ou la « Corporation ») devrait être lu conjointement avec les états financiers audités au 31 mars 2024, les états financiers consolidés intérimaire pour les trois-mois clos au 30 juin 2024 et les notes y afférents. Ces états financiers ont été préparés par la direction de la Corporation conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Toutes les données sont libellées en dollars canadiens à moins d'indication contraire.

Des informations supplémentaires sur la Corporation sont disponibles sur le site Internet de SEDAR : <https://www.sedarplus.ca/> et sur le site web de la corporation : <https://stgeorgesecomining.com/fr/>

Ce rapport de gestion est daté du **29 aout 2024**.

#### **ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

Ce rapport de gestion contient certains énoncés prospectifs concernant la Corporation. Ces déclarations prospectives, de par leur nature même, impliquent des risques et des incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux envisagés. La Corporation considère que les hypothèses sur lesquelles ces déclarations prospectives sont fondées sont raisonnables, mais avertit le lecteur que ces hypothèses concernant des événements futurs, dont beaucoup échappent au contrôle de la Corporation, pourraient finalement s'avérer incorrectes.

#### **DESCRIPTION**

La Corporation Éco-Minière St-Georges a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 21 juin 2002. Les actions sont cotées en bourse sur le CSE (Bourse des Valeurs Canadiennes) sous le symbole SX, sur l'OTC aux États-Unis sous le symbole SXOOF et sur la Bourse de Francfort sous le symbole 85G1. L'adresse du siège social de la Corporation est le 2700-1000, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, QC H3A 3G4, Canada.

La Corporation maintient un portefeuille diversifié de filiales complémentaires axées sur les minéraux critiques et stratégiques (MCS) et couvrant des activités clés allant de l'exploration minière à la récupération et à la valorisation des minéraux. Ses segments opérationnels et leurs activités sont :

- Iceland Resources EHF : exploration des ressources minérales en Islande
- St-Georges Métallurgie : recherche et développement de procédés métallurgiques
- EVSX : solutions complètes de recyclage de batteries
- H2SX : technologie de production d'hydrogène vert (En date du présent rapport, la Corporation conserve 90,10 % de H2SX).

Au 31 mars 2024, la Corporation détenait 19,39 % des actions en circulation de ZeU Technologies Inc. (« ZeU»), et ZeU opère comme une entité autonome sans direction commune. ZeU ne doit plus être consolidée dans les états financiers de l'entreprise.

## **APERÇU**

La Corporation détient trois projets d'exploration minières actives au Québec, Canada : le projet Manicouagan, le projet Julie et le projet Notre-Dame.

En juillet 2023, le mandat de compiler les connaissances techniques sur les projets Manicouagan et Julie a été confié à des firmes géologiques indépendantes.

## **PROJET MANICOUAGAN**

### ***Description du projet***

Le projet Manicouagan est situé à environ 70 km au nord du cratère Manicouagan et à 350 km au nord-ouest de Baie-Comeau au Québec. Il comprend 388 titres miniers pour une superficie de 20 474 hectares (204,7 km<sup>2</sup>) contenus sur les feuillets SNRC 22C03, 22C04 et 23C05. Le projet est prospectif pour les minéraux critiques et stratégiques, notamment le nickel, le cuivre, le cobalt, le platine, le palladium, le rhodium, le ruthénium, l'osmium et l'iridium. La Corporation exploite une base avancée le long de la route Nationale 389, accessible à l'année et située à 5 heures au nord de Baie-Comeau ; le matériel et le personnel peuvent être transportés par hydravion (ou ski en hiver) et en hélicoptère en moins d'une heure. Le projet comprend un camp et une base d'hydravions.

### ***Faits saillants***

En janvier 2020, la Corporation a acquis 100 % du projet Manicouagan alors composé de 77 titres miniers, d'Exploration J. F. Inc et de Frank Dumas, alors administrateur de la Corporation. La Corporation a émis 5 000 000 d'actions aux vendeurs et a versé 25 000 \$ en espèces à la signature de l'entente et 25 000 \$ en espèces à la date anniversaire de l'entente. Un NSR de 2% sera accordé aux vendeurs, ainsi qu'une zone d'influence couvrant les deux feuillets SNRC où se situe la zone initiale du projet.

Au cours de la période de janvier 2020 à mars 2022, la Corporation a élargi la superficie du projet Manicouagan en acquérant 179 titres miniers par désignation sur carte électronique. La Corporation a également acquis deux titres miniers supplémentaires stratégiquement situés dans les limites du projet Manicouagan auprès de deux vendeurs sans lien de dépendance. La Corporation a émis 600 000 actions et a effectué un paiement de 10 000 \$ à la signature de l'entente. Un paiement supplémentaire de 25 000 \$ a été souscrit en unités de la Corporation au prix de 0,10 \$ par unité dans le cadre d'un placement privé clôturé en novembre 2020. La Corporation a également conclu une entente de rachat de redevances de 1 % pour acquérir la redevance de production de l'un des deux titulaires de redevances en vertu desquelles la Corporation a émis 1 000 000 d'actions ordinaires

Au cours de la même période, la Corporation a rapatrié les carottes de forage historiques entreposées au camp Hélène vers ses installations sous contrat où elles ont été systématiquement échantillonnées et testées pour les

EGP. Les carottes des trous historiques ont été diagraphiées, coupées et échantillonnées à des intervalles d'un mètre. Plus de 2500 échantillons ont été analysés pour les 50 éléments. La Corporation a complété 2 639 mètres de forage sur 19 trous et les résultats partiels de cette campagne, ainsi que le rééchantillonnage des carottes historiques, ont été divulgués entre février et avril 2022.

Entre octobre et novembre 2022, la Corporation a divulgué l'intégralité des résultats du programme de forage 2021 et a ajouté 128 nouveaux titres au projet grâce à la désignation sur carte électronique. 1804 mètres ont été forés sur le projet, sur 11 trous.

En janvier 2023, un levé magnétique à haute résolution (MAG) du projet Manicouagan-Central et un levé électromagnétique (MAG-TDEM) du projet Manicouagan ont été complétés.

En février 2023, 2 titres ont été transférés d'un titulaire, sans frais pour la Corporation.

En avril 2023, l'équipe d'exploration a foré 1424 mètres sur six trous sur le projet Manicouagan. Toutes les carottes ont été diagraphiées et coupées et ont été envoyées au laboratoire en décembre 2023 pour des fins d'analyses. La Corporation a également réalisé 2 levés EM au sol et en profondeur.

Le 20 février 2024, la corporation a annoncé les résultats du programme de forage de 2023 sur le projet Manicouagan dont la découverte d'une minéralisation épaisse à faible teneur, qui étend la zone minéralisée connue sur une longueur de 7 kilomètres.

## **PROJET JULIE**

### ***Description du projet***

Le projet Julie est situé à 90 minutes de route de la ville portuaire de Baie-Comeau sur la Côte-Nord du Québec. Le projet comprend 294 titres miniers pour une superficie de 16 226,99 hectares (162,27 km<sup>2</sup>). Il figure sur les feuillets SNRC 22K03, 22F13 et 22F14. Le projet est prospectif pour le nickel, le cuivre, le cobalt, le palladium, le platine, l'argent et le magnésium. Il y a un camp à proximité du projet, et les titres sont accessibles par des chemins de gravier et des chemins forestiers neuf mois par année et par une route d'hiver trois mois par année. Certains matériaux provenant du projet sont utilisés comme matières premières pour le développement de la technologie de traitement du nickel mené par la filiale Métallurgie St-Georges.

### ***Faits saillants***

En 2021, la Corporation a acquis 212 titres miniers supplémentaires par désignation sur carte électronique. Elle a également conclu une convention d'achat pour 28 titres miniers adjacents au projet Julie en vertu de laquelle la Corporation a émis 100 000 actions ordinaires à une valeur attribuée de 27 000 \$ et un paiement en espèces de 50 000 \$ au vendeur. En 2021, la Corporation a également foré un total de 4 187 mètres sur 11 trous et effectué une analyse géophysique de fond sur 5 trous de forage.

## **PROJET NOTRE-DAME**

### ***Description du projet***

Le projet Notre-Dame est situé près de la municipalité de Notre-Dame de Lorette sur le flanc nord du Lac St-Jean au Québec. 35 titres ont été acquis par désignation sur carte et 81 titres ont été transférés de trois vendeurs en échange d'une royauté. Il est prospectif pour le niobium, le césium, le lanthane, le néodyme, le praséodyme, le samarium et l'yttrium. Les résultats d'analyse d'échantillons de surface choisis ont révélé des teneurs notables en niobium provenant d'un indice de carbonatite non testé auparavant.

### ***Faits saillants***

En mai et juin 2022, les géologues et les sous-contracteurs de la Corporation ont mené une vaste campagne d'exploration de surface sur le projet. L'échantillonnage de surface, la géophysique, la cartographie et les coupes

de lignes ont été effectués sur tous les affleurements identifiés. Des travaux supplémentaires comprenant l'enlèvement des morts-terrains sur les zones les plus prometteuses ont été réalisés en parallèle. Plus de 210 échantillons collectés ont été envoyés aux laboratoires ALS. En novembre 2022, la Corporation a communiqué les résultats de sa campagne d'exploration de surface.

Le 24 octobre 2023, la Corporation a conclu une entente avec Slam Exploration Ltd. (« Slam ») (TSX : SXL) pour l'option de son projet Notre-Dame. Slam obtiendra 51 % du projet Notre-Dame en effectuant des paiements en espèces de 50 000 \$, en émettant 2 000 000 d'actions de Slam et en effectuant des travaux d'exploration qualifiés d'une valeur de 300 000 \$.

Le 5 février 2024, Slam Exploration Ltd. a résilié l'entente pour l'acquisition des titres du projet Notre-Dame.

## **FILIALES**

### **ICELAND RESOURCES EHF / ST-GEORGES ICELAND LTD.**

En mars 2019, la Corporation, via sa filiale en propriété exclusive, St-Georges Iceland Ltd, a finalisé l'acquisition de 100 % d'Iceland Resources EHF, une société islandaise ayant des projets d'exploration minière. Son projet phare est le projet aurifère Thormodsdalur (Thor). En outre, Iceland Resources poursuit des intérêts dans l'exploitation des minéraux contenus dans les effluents géothermiques, détient une participation dans une centrale hydroélectrique islandaise et maintient une filiale en propriété exclusive, Melmi ehf.

### **PROJET AURIFÈRE THORMODSDALUR (THOR)**

#### ***Description du projet***

Thormodsdalur est situé à environ 20 km à l'est du centre-ville de Reykjavík, au sud-est du lac Hafravatn. Le projet a une longue histoire datant de sa découverte en 1908, lorsqu'un gisement d'or a été trouvé; il a ensuite été étudié entre 1908 et 1925. Des études entre 1996 et 2013 ont identifié la minéralisation du projet comme un système à faible sulfuration. Historiquement, 32 trous de forage totalisant 2 439 mètres ont été forés dans la zone.

#### ***Faits saillants***

En août 2020, St-Georges a publié les premiers résultats de pyroanalyse de la campagne préliminaire d'exploration de surface menée sur Thor. Tous les échantillons choisis ont démontré la présence d'or, avec des résultats allant de 0,001 g/t à 37,4 g/t.

En septembre 2020, Iceland Resources a réalisé un trou de forage à circulation inverse de 124 m au projet Thor pour investiguer un échantillon de surface précédent ayant des teneurs de 37,4 g/t d'or. À une profondeur de 41,5 m, l'équipe a intersecté et confirmé par des analyses préliminaires l'existence d'un intervalle épais contenant une minéralisation aurifère moyenne de 0,24 g/t sur 80 mètres avec des teneurs en or allant de 0,01 g/t à 6,21 g/t.

En 2021, 1 542 mètres du programme de forage proposé de 4 060 mètres ont été complétés et les résultats ont été disséminés par communiqué de presse en avril 2022.

Le programme de forage d'été 2022 sur Thor a été reporté. L'équipe islandaise a été chargée d'une demi-douzaine de programmes de travaux géologiques de surface sur d'autres licences actives, ainsi que de diriger les nouvelles initiatives de recyclage de batteries et de traitement métallurgique des effluents de puits géothermiques.

En juillet 2023, le mandat de compiler les connaissances techniques sur le projet Thor a été confié à des firmes géologiques indépendantes.

## **PROJET ELBOW CREEK**

Le 25 novembre 2023, Iceland Resources a acquis des droits de surface et des droits miniers auprès de propriétaires privés sur le projet Elbow Creek. Selon les termes de l'accord, la filiale a accordé aux propriétaires fonciers une royauté de 2,5 %, dont 1,3 % peut être racheté pour 1,3 million de dollars américains dans les 90 jours suivant l'achèvement d'une étude de faisabilité finale sur le projet. Tout paiement supplémentaire versé aux propriétaires fonciers avant la mise en production sera déduit des paiements futurs de redevances, à l'exception de l'option de rachat partiel. Des exigences supplémentaires liées à l'accès au projet ont obligé la filiale à dépenser 50 000 USD dans les 60 jours (payés en janvier 2024).

## **PROJET D'EFFLUENT GEOTHERMIQUE EN ISLANDE**

En octobre 2022, la Corporation a annoncé que des accords étaient désormais en place avec différents producteurs d'énergie géothermique en Islande qui permettent la collecte de matériel minéral de leurs opérations à des fins de recherche. Environ 200 kg de ce matériau ont été reçus par les laboratoires de recherche métallurgiques sous contrat de la Corporation au Québec.

En avril 2023, la Corporation a divulgué les premiers résultats d'analyse d'échantillons issus de son initiative d'échantillonnage métallurgique avec une centrale géothermique islandaise située sur son projet Reykjanes. Les meilleurs résultats comprennent jusqu'à 12,65 % de cuivre, plus de 30 % de zinc (limites de seuil), jusqu'à 353 g/t d'or et jusqu'à 5 960 g/t d'argent.

## **CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE EN ISLANDE**

En octobre 2018, la Corporation a signé un accord d'achat et de souscription d'actions avec Spá EHF et Íslensk Vatnsorka EHF pour acquérir une participation de 15 % dans la centrale hydroélectrique de 10 à 20 MW située au sud de Langjokull en Islande.

## **MELMI EHF**

En juin 2020, la Corporation a signé une lettre d'intention pour acquérir toutes les actions émises et en circulation de Melmi ehf (« Melmi »), qui détenait une participation de 100 % dans le projet aurifère Thor. Jusque-là, la Corporation ne disposait que d'une option de 41 % du projet. En octobre 2020, Iceland Resources a conclu un accord d'achat de titres avec Melmi ehf pour acquérir 100 % du capital social émis de Melmi, par lequel Melmi devient une filiale détenue à 100 % par Iceland Resources.

## **MÉTALLURGIE ST-GEORGES**

En février 2020, la Corporation a constitué une nouvelle filiale en propriété exclusive, Métallurgie St-Georges (« SXM »), pour gérer toute la recherche et le développement métallurgique, les partenariats de laboratoires, les coentreprises métallurgiques et la propriété intellectuelle connexe. Les technologies SXM incluent la récupération du lithium dans l'argile, nécessitant moins d'énergie, moins d'eau, moins de produits chimiques et moins d'espace que les solutions disponibles actuellement.

Le 6 octobre 2021, la Corporation a produit son premier lot de carbonate de lithium à partir de spodumène dans ses laboratoires sous-traitants dans le cadre du processus de préparation et de configuration pour la production pilote industrielle.

Le 9 novembre 2021, la Corporation a fait progresser avec succès son procédé métallurgique permettant la production de carbonate et d'hydroxyde de lithium parallèlement à la production de sous-produits d'engrais et désormais de sous-production d'alumine à haute teneur. L'alumine ou  $Al_2O_3$  était présente dans la plupart des ressources de roche dure et d'argile examinées par la Corporation.

## **ICONIC MINERALS LTD.**

En décembre 2017, la Corporation et Iconic Minerals Ltd. (« Iconic ») ont conclu un accord définitif de licence de technologie exclusive pour tous les sites devant être exploités par Iconic et/ou ses sociétés affiliées dans l'État du Nevada.

En échange d'une licence perpétuelle pour les technologies et ses futures améliorations, Iconic a les obligations suivantes envers la Corporation :

- investir 100 000 \$ dans un placement privé de la Corporation (complété le 14 janvier 2019 à 0,10 \$ par unité)
- émettre 2 000 000 d'actions à l'étape 1 définie par la remise d'un rapport de laboratoire indépendant (complété le 29 août 2019, valeur attribuée 118 293 \$ et entiercé pendant 36 mois) ;
- émettre 1 500 000 d'actions à l'étape 2 définie par la remise d'un rapport indépendant décrivant les résultats des opérations minières pilotes initiales et le traitement d'une tonne métrique (minimum) dans un environnement industriel simulé ;
- émettre 1 500 000 d'actions à l'étape 3 définie par la réception d'un Rapport d'Évaluation Économique Préliminaire (PEA) ou à la décision de commercialisation ou au troisième anniversaire de cet accord en assumant que toutes les autres émissions ont été réalisées.
- Une redevance d'intérêt sur le revenu net (NRI) perpétuelle de 5 % sur tous les minéraux produits sur les sites sous licence avec les technologies de la Corporation.

En septembre 2018, la Corporation a reçu des matériaux en vrac du projet de lithium *Bonnie Claire*. En janvier 2019, la Corporation a déposé un brevet provisoire sous le titre « Method of Mineral Recovery » pour la technologie d'extraction du lithium de l'argile.

En août 2022, la Corporation a annoncé avoir reçu les résultats partiels d'une première opération d'usine pilote avec le matériau provenant de *Bonnie Claire*.

En février 2023, la Corporation a annoncé avoir reçu une version préliminaire d'un rapport d'examen indépendant sur les travaux effectués avec le matériau obtenu auprès d'Iconic. L'examen final du rapport est terminé et la Corporation rédige un rapport d'accompagnement qui couvrira les travaux de concentration qui pourraient permettre d'améliorer les conclusions globales du rapport.

En août 2023, la Corporation a reçu 816 515 actions de *Nevada Lithium Resources Ltd.* (« Nevada Lithium ») à une juste valeur de 244 955 \$ conformément au plan d'arrangement entre Iconic et Nevada Lithium et en tant qu'actionnaire d'Iconic.

## **HYDROXIDE DE LITHIUM**

En octobre 2022, la Corporation a annoncé que des cristaux d'hydroxyde de lithium étaient produits en petites quantités à partir du matériau fourni par Iconic.

La Corporation a également reçu l'équipement d'hydrolyse pour la production pilote d'hydroxyde de lithium. En mars 2023, la Corporation a déposé une demande de brevet provisoire couvrant une nouvelle percée réalisée dans les technologies de traitement du spodumène et de production d'hydroxyde de lithium.

Le 4 mai 2023, la Corporation a annoncé que WSP Engineering avait terminé la modélisation métallurgique et les bilans de masse pour le procédé au lithium. L'étude couvre en détail toutes les réactions, endothermiques et exothermiques, permettant une conception optimale de l'équipement et de son installation.

Le 18 mai 2023, la Corporation a annoncé avoir amélioré son procédé de fabrication d'hydroxyde de lithium à partir de concentrés de spodumène. L'acide nitrique utilisé dans le procédé était, jusqu'à présent, recirculé à 92 % tandis que 8 % était récupéré en l'amalgamant avec des sous-produits d'engrais. La Corporation a amélioré la

méthode de récupération du contenu en alumine (Al<sub>2</sub>O<sub>3</sub>) du concentré de spodumène, permettant la production de nonahydrate de nitrate d'aluminium Al (NO<sub>3</sub>)<sub>3</sub> · 9H<sub>2</sub>O à des taux dépassant 99,9%.

Le 5 juin 2024, la Corporation a annoncé qu'elle a conclu une entente exclusive avec LiOH Corp, une société créée pour financer et commercialiser la technologie du lithium de SXM. Frank Dumas, un officier de St-Georges, est le président intérimaire de la société et Enrico Di Cesare apportera son expertise à l'initiative en tant que conseiller.

La licence est exclusive pour une période de cinq ans. LiOH s'engage à couvrir toutes les dépenses nécessaires au financement et à l'exploitation des opérations initiales de nitrate de lithium et d'hydroxyde de lithium.

La licence exclusive est renouvelable pour une période supplémentaire de cinq ans dans certaines circonstances, notamment;

- L'achèvement des opérations pilotes avec d'autres partenaires sous la supervision de SXM.
- Réalisation d'une étude indépendante d'ici le 31 mars 2027, et
- Commencer les travaux d'ingénierie préliminaires pour l'usine industrielle d'ici le 31 mars 2027.
- Exploitation de l'usine pilote de plus grande taille; ou être avancé dans la conception et le financement de l'usine industrielle capable de produire 20 000 tonnes par an; et être engagé dans le processus de demande de permis.

En cas de non-respect du calendrier ou de non-respect des étapes, l'exclusivité de la licence serait révoquée. St-Georges recevra 8 % des actions en circulation de LiOH, soit au moment de l'inscription en bourse, soit au début de l'exploitation commerciale qui coïncide avec le début des paiements réguliers de redevances.

SXM conserve l'entière propriété de la propriété intellectuelle et peut lancer ses propres opérations si les conditions sont favorables.

Les opérations hybrides, à partir du blackmass des batteries, du recyclage des métaux et d'autres sources minérales supplémentées par du matériel minier primaire, ne font pas partie de la licence et devraient toujours être exploitées par SXM.

## **CORPORATION EVSX**

En janvier 2021, la Corporation a constitué une nouvelle filiale en propriété exclusive, Corporation EVSX. EVSX se concentre sur le recyclage complet des batteries afin d'optimiser la récupération des métaux de toutes les compositions de batteries usagées en utilisant moins de chaleur et moins de fluides acides tout en travaillant vers 100 % de recyclage.

La Corporation a retenu les services de WSP Canada Inc. pour élaborer un programme de travail visant à définir sa participation à l'évaluation environnementale des installations proposées, à l'obtention des permis environnementaux, à l'ingénierie indépendante et à l'examen chimique du procédé breveté.

En janvier 2022, la Corporation a annoncé avoir traité 20 tonnes de batteries fournies par un partenaire potentiel dans le cadre d'un accord de non-divulgaration dans son usine pilote.

### ***Emplacement des usines de recyclage de batteries***

**Baie Comeau :** Le 13 avril 2022, la Corporation a fait une offre pour acquérir trois lots contigus totalisant environ 50 000 m<sup>2</sup> pour un total de 400 000 \$ (100 001 \$ ont été payés à la clôture en mai 2022, le solde de 300 000 \$ devant être payé dans les 730 jours).

En mai 2024, le délai de 730 jours pour payer les 300 000 \$ restants sur les lots de Baie-Comeau a expiré. La Corporation reçu un remboursement de 85 001 \$ selon les termes de l'option.

En juin 2022, EVSX a fait une offre formelle d'achat d'un bâtiment dans le but d'accueillir la première phase de ses opérations. EVSX a clôturé l'acquisition de 258 694 \$ en juillet 2022 et a commencé à générer des revenus à partir de la location commerciale existante dans le bâtiment.

**Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024**, la Corporation a enregistré des revenus locatifs de 12 004 \$ (2023 - 12 004 \$).

**Thorold** : En novembre 2022, une lettre d'intention a été signée par EVSX pour un site identifié comme adapté à toutes les étapes de ses opérations de recyclage de batteries en Ontario. Le 5 décembre 2022, EVSX a sécurisé l'emplacement au sein du complexe Bioveld sous l'égide du centre intermodal de Thorold et de l'autorité portuaire de Hopa à Niagara, en Ontario.

Le 12 décembre 2022, EVSX et Call2Recycle Canada Inc. ont conclu un protocole d'entente pour trier et traiter des batteries au complexe Bioveld.

Le **25 avril 2024**, la Corporation a conclu un accord de modification de bail pour les opérations de recyclage de batteries et de traitement de minéraux de batteries de sa filiale EVSX en Ontario. Le nouveau bail entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2024 porte sur un nouvel emplacement de 34 455 pieds carrés. La durée du bail sera prolongée de quatre mois pour une durée totale de cinq ans, quatre mois et dix-sept jours, se terminant le 30 avril 2028.

### **Évènements ultérieurs**

Le **17 juillet 2024**, la Corporation et Call2Recycle Canada Inc. ont annoncé le lancement opérationnel de la nouvelle usine de traitement de batteries d'EVSX à Thorold, en Ontario. L'usine travaillera également avec Métallurgie St-Georges pour transformer la blackmass et la développer en produits d'engrais agricoles.

Le **22 juillet 2024**, suivant la réception de deux cargaisons de piles et batteries alcalines, l'installation a traité un premier volume et produit son premier lot de blackmass.

### ***Circuits industriels de traitement de batteries à chimie multiples***

En juillet 2022, EVSX a commandé et déboursé le dépôt initial pour la fabrication de trois circuits industriels de traitement de batteries.

En juin et juillet 2023, la Corporation a reçu la livraison de deux circuits modulaires à Thorold, ainsi que des pièces d'équipements permettant la mise à niveau de son circuit pour les batteries alcalines.

### **Évènements ultérieurs**

En **août 2024**, EVSX a commencé à installer et mettre en service un de ces circuits à chimie multiple en avance sur le calendrier. Cette initiative fait suite à une opportunité de recevoir une allocation importante de batteries spécialisées. La Corporation prépare actuellement les documents nécessaires à la modification de ses autorisations environnementales et opérationnelles.

### ***AraBat S.R.L***

En septembre 2022, EVSX a signé un protocole d'accord engageant avec AraBat S.R.L., une société développant des technologies de recyclage de batteries en Italie. Il donne aux partenaires quatre mois pour conclure un accord de partenariat détaillé, dans lequel EVSX lancera la planification du déploiement de sa solution pour produire du concentré de minéraux critiques à partir de batteries usagées obtenues par Arabat en Italie et dans les pays européens adjacents.



Les parties ont mutuellement convenu de prolonger leur accord jusqu'à décembre 2023 pour permettre à EVSX de mener une première série de tests utilisant les nouvelles revendications technologiques d'AraBat dans un environnement pilote hybride.

Le 6 octobre 2023, à la suite d'une visite de l'usine de recyclage de batteries à Thorold par des représentants d'AraBat, EVSX et AraBat ont conclu un accord contraignant pour établir une coentreprise afin de construire une usine de traitement de batteries industrielles dans la région italienne de Puglia. Les futurs partenaires ont convenu de travailler sur un accord final à exécuter au cours du premier trimestre 2024 pour établir une société italienne détenue conjointement. L'entité aurait les qualités requises pour obtenir les autorisations italiennes et serait éligible aux subventions gouvernementales italiennes et européennes ainsi qu'au soutien financier pour les opérations de recyclage. Les partenaires prévoient que la coentreprise sera détenue majoritairement par AraBat (51 %) et EVSX (49 %).

## **CORPORATION H2SX**

Le 14 janvier 2022, la Corporation a constitué une nouvelle filiale, H2SX Corp. (« H2SX ») qui se concentre sur la transformation du gaz de synthèse en hydrogène vert, en engrais et autres sous-produits à valeur ajoutée. Il vise à fournir de l'hydrogène vert foncé au prix de l'hydrogène gris tout en préservant les ressources, telles que l'eau potable et l'énergie, pour produire de l'hydrogène de manière responsable et durable.

Le 25 avril 2022, H2SX a signé un accord définitif avec la société sud-coréenne Wintech Energy Corp. (« Wintech Energy »). L'accord permet à H2SX d'accéder à la technologie d'hydrogène vert de Wintech Energy. Par cet accord, Wintech Energy devient actionnaire de H2SX.

H2SX acquiert une licence mondiale non exclusive ainsi qu'une licence exclusive pour les territoires de l'Islande, du Nevada aux États-Unis et au Québec et en Ontario au Canada. La licence exclusive couvre également les opérations basées sur les ressources naturelles au Canada. La propriété intellectuelle supplémentaire développée par les partenaires sera détenue en copropriété, à moitié par H2SX et à moitié par Wintech Energy.

Conformément à l'accord, H2SX a émis un total de 990 000 actions ordinaires représentant 9,9 % de ses actions ordinaires, en faveur de Wintech (4,95 %) et ZeeOne (4,95 %). Les parties ont reçu des bons de souscription privilégiés de 5 ans avec un taux de conversion représentant potentiellement 10% des actions en circulation de H2SX au prix de 0,0001 \$ par action. Les parties ont également reçu une série de bons de souscription d'étape de 5 ans pouvant être exercés au prix de 0,0001 \$ par action.

Le 14 février 2023, H2SX et Altima Resources Limited (TSX-V : ARH) ont conclu un accord pour aller de l'avant avec la production d'hydrogène abordable et durable (ccH<sub>2</sub><sup>TM</sup>) au Canada.

## **Évènements ultérieurs**

Le **1<sup>er</sup> août 2024**, H2SX a conclu une entente de financement avec une société privée canadienne en vertu d'une entente de non-divulgateion. L'investisseur souscrira 7 500 000 \$ dans le cadre d'un placement privé d'unités au prix de 0,75 \$ l'unité. Chaque unité comprendra une action ordinaire de H2SX et un bon de souscription qui permettra au détenteur d'acheter une action de H2SX à 1,00 \$ dans un délai de trois ans ou à 1,50 \$ dans un délai de trois à cinq ans à compter de la date d'émission.

Une première tranche de souscription non remboursable de 1 000 000 \$ sera versée à H2SX dans un délai de 30 jours. À la suite du premier versement, l'investisseur procédera à une vérification diligente technique et d'ingénierie, incluant une visite de partenaires en Corée du Sud en septembre 2024. Une fois l'examen terminé avec succès, l'investisseur versera la balance de 6 500 000 \$ à H2SX. De plus, l'investisseur a convenu d'acheter 6 757 500 actions ordinaires de H2SX de St-Georges, représentant 75 % de la participation de la Corporation, en échange de 1 500 000 \$. Cette entente de financement libérera la Corporation de toute autre obligation de

financement et de développement envers H2SX et ses concédants de licence. La Corporation utilisera le produit de cette vente pour faire progresser ses activités principales.

## **KINGS OF THE NORTH CORP. (“KOTN”)**

### ***Vente de KOTN***

En 2019, la Corporation et les actionnaires minoritaires de KOTN ont conclu une convention d'achat d'actions avec BWA Group PLC (« BWA ») en vertu de laquelle BWA a acquis la totalité des actions émises et en circulation de KOTN. En 2021, la Corporation a signifié une déclaration à BWA et à sa filiale, KOTN. Les réclamations demandaient des dommages-intérêts de 277 640 \$ pour rupture de contrat et diverses autres causes d'action.

BWA a intenté une action civile contre Corporation en lien avec la transaction KOTN. La réclamation de BWA visait, entre autres, des dommages-intérêts de 1 500 000 \$ contre la Corporation et son ancien Chef de la direction, alléguant rupture de contrat, complot et diverses autres causes d'action (les « réclamations de BWA »).

Le 25 juillet 2022, la Corporation a vendu 57 000 000 d'actions de BWA, représentant la majorité de sa participation dans BWA, à G&O Energy Investments Ltd. pour 57 000 \$.

Le 29 juillet 2022, la Corporation a également envoyé un avis de conversion à BWA pour convertir une partie de ses billets convertibles en 116 412 500 actions ordinaires de BWA. BWA a refusé la conversion. Les avocats de la Corporation au Royaume-Uni ont envoyé à BWA une mise en demeure en réponse au refus d'honorer leur obligation.

Le 28 novembre 2022, la Corporation a engagé une action en justice contre BWA devant la *High Court of Justice, Business and Property Court of England & Wales*.

En mars 2023, la Corporation a rencontré les représentants de BWA pour étudier les scénarios de règlement.

En février 2024, une entente satisfaisante a été conclue avec BWA. La corporation a converti un montant de 731 124 livres sterling de ses billets convertibles en 146 224 800 actions ordinaires de BWA. Les actions converties sont soumises à des restrictions de vote pendant trois ans sur les questions relatives à l'élection des administrateurs de BWA ou sur les questions de composition de la direction. La balance des billets convertibles de 1 420 285 livres sterling détenues par la Corporation a été restitué à BWA sans compensation supplémentaire afin d'être annulé. Certains détenteurs minoritaires de billets ont également accepté de restituer leurs obligations à BWA pour annulation.

## **BOREALIS DERIVATIVES DEX EHF**

La filiale en propriété exclusive de la Corporation, Borealis Derivatives DEX ehf. (« Borealis »), vise à développer un marché décentralisé, distribué et numérique des produits dérivés. Le développement du noyau de la plateforme est avancé. Une ou plusieurs licences gouvernementales pour exploiter la bourse sont désormais nécessaires pour aller de l'avant.

## **ZEU TECHNOLOGIES INC.**

ZeU Technologies Inc. (« ZeU ») a vu le jour en janvier 2018 en tant que filiale en propriété exclusive de la Corporation et a été scindée en décembre 2019.

En octobre 2023, St-Georges a déposé un formulaire 45-102F1 (Avis d'intention de placement de titres en vertu de l'article 2.8 du Règlement 45-102 sur la revente de titres) sur SEDAR pour signifier son intention de vendre sur le marché public ou privé, jusqu'à 8 888 000 actions ordinaires de ZeU dans le cadre de transactions multiples.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, la Corporation a cédé 3 246 000 actions de ZeU. Au 31 mars 2024, la Corporation détenait 8 276 519 (2023 - 10 136 191) actions ordinaires de ZeU et n'avait pas le pouvoir de gouverner les politiques financières et opérationnelles de ZeU.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, la Corporation a constaté la perte de contrôle d'une filiale de 4 345 848 \$ et une perte de 619 788 \$ sur la participation minoritaire conservée.

## **PERSONNE RESPONSABLE DE L'INFORMATION TECHNIQUE**

Le contenu technique du présent rapport de gestion a été révisé et approuvé par Herb Duerr, P. Géo., Chef de la direction de la Corporation et personne qualifiée en vertu du Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers

## **CHANGEMENT À L'ÉQUIPE DE GESTION/ADMINISTRATION**

Le 1<sup>er</sup> juin 2023, M. Frank Dumas a démissionné de ses fonctions d'administrateur et de chef des opérations de la Corporation. À compter du 1<sup>er</sup> juin 2023, M. Dumas a assumé les fonctions du poste nouvellement créé de vice-président du développement des affaires de la Corporation. M. James C. Passin s'est joint au conseil d'administration de la Corporation pour combler le poste vacant.

## **TRANSACTIONS EN CAPITAUX**

Le 2 septembre 2022, la Corporation a exercé son droit d'accélérer la date d'expiration de certains bons de souscription émis lors de ses financements par placement privé suivant :

<u>Bons de Souscription</u>	<u>Date d'expiration actuelle</u>	<u>Date d'expiration révisée</u>
1 428 571	5 février 2023	5 février 2024
10 000 000	Prix d'exercice de 0,65 \$ pour les 18 mois suivant la date de clôture et de 1,05 \$ pour les 18 mois suivants.	Prix d'exercice de 0,65 \$ pour les 30 mois suivant la date de clôture et de 1,05 \$ pour les 6 mois suivants.
7 831 632	Prix d'exercice de 0,75 \$ pour les 18 mois suivant la date de clôture et de 1,25 \$ pour les 18 mois suivants.	Prix d'exercice de 0,75 \$ pour les 30 mois suivant la date de clôture et de 1,25 \$ pour les 6 mois suivants.
1 083 333	Prix d'exercice de 0,75 \$ pour les 18 mois suivant la date de clôture et de 1,25 \$ pour les 18 mois suivants.	Prix d'exercice de 0,75 \$ pour les 30 mois suivant la date de clôture et de 1,25 \$ pour les 6 mois suivants.
5 063 636	30 novembre 2023	30 novembre 2024
4 185 714	21 juin 2023	21 juin 2024

Le 1<sup>er</sup> novembre 2022, la Corporation a clôturé la première tranche d'un placement privé d'unités accréditatives au prix de 0,25 \$ pour un total brut de 1 425 000 \$. Chaque unité accréditative est composée d'une action ordinaire de la Corporation sur une base accréditive et d'un demi-bon de souscription d'actions accréditatives. Chaque demi-bon de souscription accréditif permet à son détenteur d'acheter une demi-action à un prix d'exercice de 0,29 \$ valide jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2025. La Corporation a payé des commissions d'intermédiation de 75 000 \$ en espèces et a émis 300 000 bons de souscription évalués à 40 692 \$ au prix d'exercice de 0,29 \$ par action et valide jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2025. La Corporation a utilisé le produit du placement pour faire progresser l'effort d'exploration sur le projet Manicouagan.

Le 18 novembre 2022, la Corporation a clôturé la deuxième tranche d'un placement privé d'unités accréditatives au prix de 0,25 \$ pour un total brut de 1 800 000 \$. Chaque unité accréditative est composée d'une action ordinaire

de la Corporation sur une base accréditive et d'un demi-bon de souscription d'actions accréditives. Chaque demi-bon de souscription accréditif permet à son détenteur d'acheter une demi-action à un prix d'exercice de 0,29 \$ valide jusqu'au 18 novembre 2025. La Corporation a payé des commissions d'intermédiation de 108 000 \$ en espèces et a émis 432 000 bons de souscription évalués à 60 379 \$ au prix d'exercice de 0,29 \$ par action et valide jusqu'au 18 novembre 2025. La Corporation a utilisé le produit du placement pour faire progresser l'effort d'exploration sur le projet Manicouagan.

Le 30 décembre 2022, la Corporation a clôturé un placement privé d'unités accréditives au prix de 0,41 \$ pour un total brut de 2 050 000 \$. Chaque unité accréditive est composée d'une action ordinaire de la Corporation sur une base accréditive et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acheter une action à un prix d'exercice de 0,50 \$ valide jusqu'au 2025. La Corporation a payé des commissions d'intermédiation de 123 000 \$ en espèces. Tous les fonds amassés sont destinés à l'avancement de la prospection au projet de minéraux critiques et stratégiques Manicouagan. La Corporation a nommé un agent d'entiercement pour détenir et libérer les fonds.

Le 26 juin 2023, la Corporation a clôturé la première tranche d'un placement privé d'unités accréditives au prix de 0,18 \$ pour un total brut de 396 000 \$. Chaque unité accréditive est composée d'une action ordinaire de la Corporation émise sur une base accréditive et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acheter une action ordinaire à un prix d'exercice de 0,30 \$ valide pendant 36 mois à compter de la date d'émission. La Corporation a payé une commission d'intermédiation de 23 760 \$ en espèces et a émis 132 000 bons de souscription évalués à 10 713 \$ au prix de 0,30 \$ par action valide jusqu'au 26 juin 2026.

Le 14 septembre 2023, la Corporation a clôturé la première tranche d'un placement privé au prix de 0,10 \$ pour un produit total brut de 625 500 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la Corporation et d'un bon de souscription permettant à son détenteur d'acheter une action au prix de 0,15 \$ jusqu'au 14 septembre 2025. La Corporation a payé des honoraires d'intermédiation de 3 000 \$ en espèces et a émis 30 000 bons de souscription d'une valeur de 721 \$ et au prix d'exercice de 0,15 \$ jusqu'au 14 septembre 2025. La Corporation a utilisé le produit de l'offre pour l'usine de recyclage de batteries de Thorold et des frais généraux et administratifs.

Le 15 septembre 2023, la Corporation a octroyé des options à certains consultants pour acheter un total de 2 150 000 actions ordinaires. Les options sont acquises immédiatement et peuvent être exercées au prix de 0,15 \$ par action au plus tard le 15 septembre 2025.

Le 15 septembre 2023, la Corporation a octroyé des options à certains membres de la direction, administrateurs et dirigeants pour l'achat d'un total de 5 750 000 actions ordinaires. Les options sont immédiatement acquises et peuvent être exercées au prix de 0,15 \$ par action au plus tard le 15 septembre 2028.

Le 31 octobre 2023, la Corporation a clôturé la deuxième tranche de son placement privé d'unités à 0,10 \$ pour un produit total brut de 350 000 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire du capital de la Corporation et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acheter une action au prix de 0,15 \$ jusqu'au 31 octobre 2025. La Corporation a payé des honoraires d'intermédiation de 7 200 \$ en espèces et a émis 90 000 bons de souscription d'actions d'une valeur de 4 770 \$ à un prix d'exercice de 0,15 \$ par action jusqu'au 31 octobre 2025. La Corporation a utilisé le produit de l'offre pour l'usine de recyclage de batteries de Thorold et des frais généraux et administratifs.

Le 23 novembre 2023, la Corporation a clôturé un placement privé de 14 259 260 unités accréditives au prix de 0,135 \$ l'unité, pour un produit total brut de 1 925 000 \$. Chaque unité accréditive est composée d'une action ordinaire du capital de la Corporation sur une base accréditive et d'un bon de souscription d'action accréditive. Chaque bon de souscription permet à son détenteur d'acheter une action au prix de 0,175 \$ jusqu'au 23 novembre 2025. Dans l'éventualité où le prix de négociation sur le CSE atteint 0,25 \$ au cours d'une journée, la Corporation peut accélérer la date d'expiration en émettant un avis au détenteur. La Corporation a payé une commission d'intermédiation en espèces de 115 500 \$ et a émis un total de 855 556 bons de compensation d'une juste valeur

de 27 675 \$ à un intermédiaire indépendant. La Corporation utilisera le produit de l'offre pour faire progresser l'effort d'exploration sur ses projets de minéraux critiques et stratégiques.

Le 20 décembre 2023, la Corporation a clôturé un placement privé de 7 703 700 unités accréditatives à un prix de 0,135 \$ l'unité pour un produit total brut de 1 040 000 \$. Chaque unité accréditative est composée d'une action ordinaire du capital de la corporation sur une base accréditative et d'un bon de souscription d'actions accréditatives. Chaque bon de souscription d'actions accréditatives permet à son détenteur d'acheter une action au prix d'exercice de 0,175 \$ jusqu'au 20 décembre 2025. Dans l'éventualité où le prix de négociation sur le CSE atteint 0,25 \$ au cours d'une journée, la corporation peut accélérer la date d'expiration en envoyant un avis au détenteur. La corporation a payé des honoraires d'intermédiation de 62 400 \$ en espèces et a émis 462 222 bons de compensation d'une juste valeur de 19 623 \$ à un prix d'exercice de 0,175 \$ valide jusqu'au 20 décembre 2025. La corporation utilisera le produit de l'offre pour faire progresser l'effort d'exploration sur ses projets de minéraux critiques et stratégiques.

**Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024**, la Corporation a reçu une créance de souscription de 3 895 \$ provenant de l'exercice de bons de souscription de l'année précédente. Le solde de la créance de souscription au 31 mars 2024 est nul\$ (3 895 \$ en 2023).

### Évènements ultérieurs

Le **13 août 2024**, la Corporation a annoncé un placement privé de 900 000 \$ pour un maximum de 15 000 000 d'unités au prix de 0,06 \$. Chaque unité sera composée d'une action ordinaire de la Corporation et d'un demi-bon de souscription d'unité au prix de 0,08 \$ pour une période de 24 mois à partir de la date d'émission. Une allocation supplémentaire de 300 000 \$ est à la disposition de la Corporation si nécessaire. Il est prévu que cette offre soit clôturée par tranches. Le produit de ce placement sera utilisé pour compléter le processus de modification des permis, installer et mettre en service une des circuits de traitement de batteries à chimie multiples, et soutenir l'usine de recyclage de batteries de Thorold et son flux de trésorerie opérationnel. Des montants mineurs seront utilisés pour les frais généraux et administratifs.

## RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

**Pour l'exercice clos le 30 juin 2024**, la Corporation a enregistré une perte nette de 686 349 \$ (2023- 579 415 \$), avait un déficit cumulatif de 38 810 187 \$ (2023- 41 829 924 \$) et une participation minoritaire déficitaire nul \$ (2023-11 901 550 \$). La Corporation n'avait aucune source de revenus d'exploitation ni aucune dépense d'exploitation connexe.

### FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	<b>Exercice clos 31 mars 2024 \$</b>	<b>Exercice clos 31 mars 2023 \$</b>	<b>Quinze-mois clos 31 mars 2022 \$</b>
Revenus	-	-	-
Frais généraux	(3 717 373)	(5 630 991)	(12 571 818)
Perte nette et perte globale de l'exercice	(8 239 867)	1 669 392	(23 277 671)
Perte de base et la perte diluée par action	(0,03)	0,01	(0,11)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	236 281	1 527 292	3 937 083
Détenues en fiducie	43 660	100 442	150 000
Fonds de roulement déficitaire	13 677	(6 222 621)	(1 463 012)
Actifs de prospection et d'évaluation	21 729 378	19 666 202	15 655 582
Total des actifs	28 055 931	26 444 363	21 418 348
Capitaux propres (déficit)	24 446 798	15 771 118	8 586 837

### Pendant l'exercice clos le 31 mars 2024, la Corporation n'avait pas de revenus.

La Corporation a enregistré une perte nette et une perte globale de 8 239 867 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024, comparativement à un bénéfice net de 1 669 392 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2023. La baisse en bénéfice net est principalement attribuable à des baisses en rémunération à base d'actions de 533 954 \$ (2023 - nil \$), la perte sur la vente d'actions de 325 269 (2023- nil \$), le gain sur règlement de dettes de 1 173 840 \$ (2023- 7 966 523 \$), la perte de 35 221 \$ (2023- nil \$) sur la modification de bail, et une perte de 4 345 848 \$ (2023- nil \$) sur les intérêts vendus et les participations minoritaires conservées. De plus amples détails sont disponibles dans l'analyse ci-dessous.

### Pendant l'exercice clos le 31 mars 2023, la Corporation n'avait pas de revenus.

La Corporation a enregistré un bénéfice net et un résultat globale de 1 669 392 \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2023, comparativement à une perte nette de 23 277 671 \$ pour les quinze-mois clos le 31 mars 2022. L'augmentation du bénéfice net est principalement attribuable à des baisses en rémunération à base d'actions à nil \$ (2022 - 3 755 245 \$), en frais de désactualisation et intérêts de 1 574 129 \$ (2022 - 2 370 806 \$), en frais de recherche et développement de 601 083 \$ (2022 - 1 657 450 \$) et en frais généraux 5 630 991 \$ (2022 - 12 751 818 \$). De plus amples détails sont disponibles dans l'analyse ci-dessous.

## SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Le tableau suivant présente certaines informations financières de la Corporation pour les huit derniers trimestres.

	<b>30 juin 2024</b>	<b>31 mars 2024</b>	<b>31 décembre 2023</b>	<b>30 septembre 2023</b>
Total des actifs	<b>27,935,474</b>	28 055 931	27 485 531	25 794 324
Fonds de roulement (perte)	<b>(907 414)</b>	13 677	(5 828 613)	(7 617 209)
Capitaux propres (perte)	<b>23 760 449</b>	24 446 798	17 824 024	15 441 990
Revenus	-	-	-	-
Bénéfice (perte) net	<b>(686 349)</b>	(5 681 077)	(730 985)	(1 248 390)
Bénéfice (perte) net par action	(0,00)	(0,02)	(0,00)	(0,01)

  

	<b>30 juin 2023</b>	<b>31 mars 2023</b>	<b>31 décembre 2022</b>	<b>30 septembre 2022</b>
Total des actifs	25 541 181	26 444 363	24 824 702	19 465 934
Fonds de roulement (perte)	(7 398 089)	(6 222 621)	(3 825 757)	(4 361 325)
Capitaux propre (perte)	15 564 589	15 771 118	9 047 799	5 673 971
Revenus	-	-	-	-
Bénéfice (perte) net	(579 415)	6 497 357	(1 825 052)	(1 312 281)
Bénéfice (perte) net par action	(0,00)	0,03	(0,01)	(0,01)

## DÉPENSES

Pour l'exercice clos le 30 juin 2024 et 2023.

	2024	2023
	\$	\$
Frais de désactualisation et intérêts	-	70 109
Frais de consultation	53 163	74 420
Frais de gestion	165 160	159 371
Frais de bureau	220 524	211 324
Honoraires professionnels	43 557	107 920
Impôt fonciers	4 200	6 000
Frais de représentation	25 619	31 400
Frais de recherche et développement	31 717	19 805
Frais d'agent de transfert et bourse	6 772	11 871
Frais de déplacement	11 706	29 805
Perte non réalisé sur les titres négociables	157 016	108 142
Perte sur les titres négociables	20 452	68 653
Perte (Gain) sur taux de change	58 859	(91 132)
Perte sur radiation de compte créditeur	-	15
Gain sur modification de bail	(100 392)	-
Revenu locatif	(12 004)	(12 004)
Perte nette et perte globale	686 349	579 415

### TROIS MOIS CLOS LE 30 JUIN 2024 ET 2023

Pour les trois mois clos le 30 juin 2024 et 2023, la Corporation n'avait pas de revenus.

La Corporation a enregistré une perte nette de 686 349 \$ pendant l'exercice (2023 – 579 415 \$). Les charges d'exploitation pour les trois mois clos le 30 juin 2024 se sont élevées à 562 418 \$ (2023- 722 025 \$). La diminution des charges d'exploitation est principalement due à la diminution de la désactualisation et des charges d'intérêts à nil\$ (2023 – 70 109 \$), car une partie des débetures convertibles a été décomptabilisée lorsque ZeU a été déconsolidée de la Corporation au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024. La diminution des honoraires professionnels à 43 557 \$ (2023- 107 920 \$) est due à l'augmentation des frais légaux dans le cadre du placement privé conclu au cours de la période précédente.

Au cours des trois mois clos le 30 juin 2024, la Corporation a enregistré une perte sur la vente de titres négociables de 20 452 \$ (2023 – 68 653 \$), une perte non-réalisée sur les titres négociables 157 016 \$ (2023 – 108 142 \$), une perte sur le taux de change de 58 859 \$ (2023 – gain de 91 132 \$), des revenus locatifs de 12 004 \$ (2023 – 12 004 \$) et un gain sur la modification du bail de 100 392 \$ (2023-nil\$)

### LIQUIDITÉ ET FLUX DE TRÉSORERIE

Au 30 juin 2024, la Corporation disposait d'une trésorerie de 52 874 \$ (31 mars 2024- 236 281 \$), de fonds détenus en fiducie 50 229 \$ (31 mars 2024- 43 660 \$) et d'un fonds de roulement déficitaire de 907 414 \$ (31 mars 2024- fonds de roulement de 13 677 \$).

**Pour l'exercice clos le 30 juin 2024, les flux de trésorerie importants étaient les suivants :**

La trésorerie nette utilisée dans les activités d'exploitation pour l'exercice est de 138 335 \$. La perte nette de 686 349 \$ pour l'exercice comprenait une perte sur la vente de titres négociables 20 452 \$, un gain non-réalisé sur les titres négociables 157 016 \$, des dépenses de dépréciation de 2 515 \$, et une perte sur le taux de change

de 58 859 \$ compensé par un gain sur la modification de bail de 100 392 \$. Les variations nettes des éléments du fonds de roulement sont de 409 564 \$, comprenant principalement une réduction des charges prépayées de 46 035 \$, une diminution des comptes débiteurs de 163 175 \$ et une réduction des créiteurs et charges payables de 200 354 \$.

La trésorerie nette affectée aux activités d'investissement pour l'exercice est de 38 503 \$. Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024, la Corporation a dépensé 37 601 \$ en frais de prospection et d'évaluation, a fait l'acquisition d'équipements pour 23 205 \$. La Corporation a vendu des titres négociables pour un produit de 22 303 \$ pendant l'exercice clos le 30 juin 2024.

## **GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET ESTIMATION FINANCIÈRE**

### ***RISQUES FINANCIERS***

Les principaux objectifs de la gestion des risques financiers de la Corporation sont de s'assurer que les résultats des activités comportant des éléments de risque sont conformes aux objectifs et à la tolérance au risque de la Corporation et de maintenir un équilibre risque/récompense approprié tout en protégeant le bilan de la Corporation des événements susceptibles de nuire considérablement à sa solidité financière. L'équilibre entre risque et récompense est atteint en alignant l'appétit pour le risque sur la stratégie commerciale, en diversifiant les risques, en évaluant le risque de manière appropriée, en atténuant les risques grâce à des contrôles préventifs et en transférant les risques à des tiers.

L'exposition de la Corporation à une perte potentielle sur les instruments financiers est principalement due à divers risques de marché, notamment les risques de taux d'intérêt, de liquidité et de crédit. Il n'y a eu aucun changement dans le risque financier de la Corporation au cours de l'exercice.

### ***RISQUES DU MARCHÉ***

Les risques du marché sont le risque de perte découlant de changements défavorables des taux et des prix du marché, tels que les taux d'intérêt, les fluctuations des marchés boursiers, les taux de change et d'autres taux de marché pertinents ou variations de prix. Les risques du marché sont directement influencés par la volatilité et la liquidité des marchés sur lesquels les actifs sous-jacents connexes sont négociés. Vous trouverez ci-dessous une analyse des principales expositions au risque de marché de la Corporation et de la manière dont ces expositions sont actuellement gérées.

### ***RISQUE DE LIQUIDITÉ***

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à lever des fonds pour faire face aux engagements de flux de trésorerie associés aux instruments financiers. L'objectif de la gestion des liquidités est de s'assurer qu'il y a suffisamment de liquidités pour faire face à tous les engagements et obligations financiers à leur échéance. Afin de gérer ses besoins de trésorerie, la Corporation devra émettre des actions ordinaires supplémentaires et conclure des placements privés, ou des ententes de dettes.

Au 30 juin 2024, la Corporation avait des passifs courants et des charges payables de 2 833 600 \$ (31 mars 2024- 2 498 328 \$) échéant dans les 12 mois et dispose d'une trésorerie de 52 874 \$ (31 mars 2024 – 236 281 \$) et de fonds en fiducie de 50 229 \$ (31 mars 2024 – 43 660 \$) pour faire face à ses obligations courantes. Au 30 juin 2024, la Corporation avait des dettes de location à long terme de 1 265 997 \$ (31 mars 2024- 1 036 133). Par conséquent, la Corporation fait face à un risque de liquidité alors qu'elle dépense des fonds pour ses projets.

### ***RISQUE DE CRÉDIT***

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation et cause une perte financière à une autre partie. Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Corporation au risque de crédit consistent principalement en trésorerie, et en billets recevable. La Corporation limite son exposition au risque de crédit en plaçant ses liquidités auprès d'une institution financière canadienne réputée. Ce montant représente au mieux l'exposition maximale de la Corporation à tout risque de crédit potentiel. Le risque



est évalué comme faible.

### ***RISQUE DE TAUX D'INTERÊT***

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les débentures convertibles de la Corporation ont des taux d'intérêt fixes et, par conséquent, ne sont pas assujetties au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie en raison des variations du taux d'intérêt du marché. La Corporation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour réduire son exposition au risque.

### ***RISQUE DE TAUX DE CHANGE***

Le risque de taux change est le risque que les justes valeurs des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent parce qu'ils sont libellés dans des devises qui diffèrent de la devise fonctionnelle. La Corporation ne couvre pas son exposition aux fluctuations des taux de change. La Corporation n'est pas exposée à un risque de taux de change significatif.

Au 30 juin 2024, la Corporation avait un risque de taux de change lié aux comptes créditeurs en dollars américains de 297 412 \$ CA (31 mars 2024 – 307 431 \$ CA), aux prêts des parties apparentées aux États-Unis de 75 428 \$CAN (31 mars 2024 – 74 672 \$), aux comptes créditeurs en livres sterling de 102 704 \$CAN (31 mars 2024 – 101 340 \$CAN), et aux comptes créditeurs en couronne islandaise de 633 286 \$ CA (31 mars 2024 – 608 589 \$ CA). Si le dollar canadien change de 10 % par rapport à toutes les devises étrangères, toutes les autres variables demeurant constantes, l'incidence de la variation de la devise étrangère sur les instruments financiers libellés en devises de la Corporation entraînerait une réduction ou une augmentation de la perte nette après impôts d'environ 110 883 \$ (31 mars 2024 – 109 203 \$) pour l'exercice clos le 30 juin 2024.

### ***JUSTE VALEUR***

La juste valeur est le montant auquel un instrument financier pourrait être échangé entre des parties consentantes, sur la base des marchés actuels pour des instruments présentant le même risque, principal et échéance résiduelle. Les estimations de la juste valeur sont basées sur la valeur actualisée et d'autres techniques d'évaluation utilisant des taux qui reflètent ceux que la Corporation pourrait actuellement obtenir, sur le marché, pour des instruments financiers ayant des termes, conditions et échéances similaires.

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers, à l'exception de la débenture garantie, sont considérées comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Les valeurs comptables des débentures convertibles se rapprochent de leur juste valeur à la date de clôture parce que les débentures convertibles ont été calculées en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide de taux que la Corporation utiliserait autrement pour une telle dette avec des modalités, des conditions et des dates d'échéance similaires, ajustés en fonction du risque de crédit. La direction est d'avis qu'aucun changement important n'est survenu dans le risque de ces instruments.

### **GESTION DES CAPITAUX**

Le capital est composé des capitaux propres de la Corporation et de toute dette qu'elle pourrait émettre.

Au 30 juin 2024, les capitaux propres de la Corporation étaient de 23 760 449 \$ (31 mars 2024 – 24 446 798 \$) et il portait des dettes de location à long terme de 1 265 997 \$ (31 mars 2024 – 1 036 133 \$). Les objectifs de la Corporation en matière de gestion du capital sont de maintenir sa solidité financière et de protéger sa capacité à faire face à ses obligations en cours, à poursuivre son exploitation, à maintenir sa solvabilité et à maximiser les rendements pour les actionnaires à long terme. La protection de la capacité de payer les passifs actuels et futurs comprend le maintien du capital au-dessus des niveaux réglementaires minimaux, les exigences actuelles en matière de notation de la solidité financière et les lignes directrices en matière de capital déterminées en interne et les niveaux de gestion des risques calculés. Pour atteindre ces objectifs, la direction surveille les besoins en

capital de la Corporation par rapport au fonds de roulement net sans restriction et évalué au cas par cas les besoins en capital supplémentaires sur des opportunités d'affaires spécifiques.

Le capital d'expansion provient principalement du produit de l'émission d'actions ordinaires. Le produit net levé ne sera suffisant que pour une certaine quantité de travaux de prospection et de développement sur ses projets et aux fins du fonds de roulement. Des fonds supplémentaires sont nécessaires pour financer les objectifs de la Corporation. Il n'y a eu aucun changement dans la politique de gestion du capital de la Corporation pour l'exercice clos le 30 juin 2024.

La Corporation est soumise à des exigences réglementaires relativement à l'utilisation de fonds levés par financement accréditif, ceux-ci devant obligatoirement être dépensés en frais de prospection admissibles.

## **OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES**

### **a) Transactions avec les principaux dirigeants et les membres du conseil d'administration**

Au cours de l'exercice, la Corporation a engagé les transactions suivantes avec des parties apparentées divulguées ailleurs dans les états financiers :

	<b>30 juin 2024</b>	<b>30 juin 2023</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Frais de gestion ou d'administration payé ou cumulé aux administrateurs ou à des compagnies contrôlées par des administrateurs/officiers <sup>1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9</sup>	165 160	159 371

<sup>1</sup> Herb Duerr, Président, Chef de la direction, Administrateur <sup>6</sup> Neha Tally, Secrétaire corporative

<sup>2</sup> Mark Billings, Président du conseil, Administrateur

<sup>7</sup> Kristín Ólafsdóttir, Administratrice (nomination en mars 2021)

<sup>3</sup> Frank Dumas, VP Développement des affaires

<sup>8</sup> Keturah Nathe, Administratrice (nomination en août 2021)

<sup>4</sup> Enrico Di Cesare, Administrateur, VP R&D

<sup>9</sup> James C. Passin, Administrateur (nomination en juin 2023)

<sup>5</sup> Richard Barnett, Chef de la direction financière

Ces montants seront réglés soit par des versements en espèces, soit par émission d'actions.

La Corporation a engagé des frais de recherche de 24 000 \$ (2023- 6 000), qui ont été passés en charges à titre de frais de recherche et développement et d'autres frais de consultation de nil \$ (2023- 15 000 \$) au cours de la période.

Au cours de l'exercice clos le 30 juin 2024, des frais de location de 8 400 \$ (2023- nil\$) ont été versés pour un administrateur déplacé à Thorold afin de suivre les opérations de l'usine de recyclage de batteries.

Le 14 septembre 2023, les parties apparentées de la Corporation ont souscrit un total de 2 230 000 unités pour un produit de 223 000 \$ dans le cadre d'un placement privé.

Le 31 octobre 2023, les parties apparentées de la Corporation ont souscrit un total de 750 000 unités pour un produit de 75 000 \$ dans le cadre d'un placement privé.

### **b) Montant à payer aux apparentés**

Au 30 juin 2024, les comptes créditeurs et charges payables comprennent 693 022 \$ (31 mars 2024 – 1 192 015 \$) à payer à des apparentés. Ces montants ne portent pas d'intérêt, ne sont pas garantis et n'ont pas de modalités de remboursement fixes.

Au 30 juin 2024, le solde de 75 428 \$ (31 mars 2024 – 74 672 \$) est dû à un administrateur et est inclus comme prêt d'une partie apparentée. Ce montant n'est pas garanti, ne porte pas intérêt et n'a pas de modalités de remboursement fixes.

### **c) Options**

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, un total de 5 750 000 options a été attribué aux principaux dirigeants de la Corporation pour acheter des action à un prix d'exercice de 0,15 \$ par action au plus tard le 15 septembre 2028. La Corporation a enregistré une rémunération à base d'actions de 469 482 \$ pour les options octroyées aux parties apparentées.

## **NOMBRE D' ACTIONS EN CIRCULATION**

**Au 30 juin 2024**, la Corporation avait 278 738 888 actions ordinaires en circulation, dont 4 000 000 sont entières.

### **OPTIONS**

**Au 30 juin 2024**, et en date de ce rapport, la Corporation a 18 630 000 options en circulation.

### **BONS DE SOUSCRIPTION**

**Au 30 juin 2024**, et en date de ce rapport, la Corporation a 53 290 647 bons de souscription en circulation.

## **ACCORDS HORS BILAN**

La société n'a conclu aucun accord hors bilan.

## **FACTEURS DE RISQUE**

### **PROSPECTION**

La prospection et l'exploitation minière comportent un degré de risque élevé. Peu de projets de prospection aboutissent en production. Les autres risques liés aux activités de prospection et d'exploitation minière comprennent les formations inhabituelles ou imprévues, les incendies, les pannes de courant, les conflits de travail, les inondations, les explosions, les effondrements, les glissements de terrain et les pénuries de main-d'œuvre, de machinerie ou d'équipement adéquats ou appropriés.

Le développement d'un projet minier est assujéti à de nombreux facteurs, notamment le coût de l'exploitation minière, les variations de la qualité du matériau extrait, les fluctuations des marchés des minéraux et des devises, le coût de l'équipement de traitement et d'autres, tels que les revendications des Premières Nations et la réglementation gouvernementale, y compris la réglementation concernant les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de ressources naturelles et la protection de l'environnement. Selon le prix de la ressource naturelle produite, la Corporation peut décider de ne pas entreprendre ou poursuivre la production commerciale.

Rien ne garantit que les dépenses engagées par la Corporation pour explorer ses projets se traduiront par la découverte d'une quantité commerciale de minerai. La plupart des projets de prospection n'aboutissent pas à la découverte de gisements minéraux commercialement viables.

### **RÈGLEMENTS ENVIRONNEMENTAUX ET AUTRES REGLEMENTS**

Les lois, réglementations et mesures environnementales actuelles et futures pourraient entraîner des coûts supplémentaires imprévisibles, des dépenses en immobilisations, des restrictions ou des retards dans les

activités de la corporation. Les réglementations et normes environnementales sont soumises à des révisions constantes et pourraient être considérablement renforcées, ce qui pourrait avoir un impact sérieux sur la Corporation et sa capacité à développer économiquement ses projets. Avant de commencer l'exploitation minière d'un projet, la Corporation doit obtenir des permis environnementaux et l'approbation des autorités réglementaires. Rien ne garantit que ces permis et approbations seront obtenus ou qu'ils le seront en temps opportun. Le coût de la conformité aux réglementations gouvernementales peut également avoir une incidence sur la viabilité d'une opération ou empêcher complètement le développement économique d'un projet.

#### **FINANCEMENT ET DÉVELOPPEMENT**

La Corporation ne dispose pas actuellement de ressources financières suffisantes pour entreprendre ses programmes de prospection et de développement prévus. Le développement des projets de la Corporation dépend donc de sa capacité à lever les fonds supplémentaires nécessaires. Rien ne garantit que la Corporation réussisse à obtenir le financement requis. La Corporation possède également une expérience limitée dans le développement de projets de ressources, et sa capacité à le faire dépend de l'utilisation de personnel qualifié ou de la signature d'ententes avec d'autres grandes entreprises de ressources qui peuvent fournir l'expertise requise.

#### **PRIX DES MINÉRAUX**

Les facteurs qui influencent la valeur marchande du platine, du palladium, du rhodium, du cuivre, du cobalt, du nickel, du carbone graphite et de tout autre minerai découvert échappent au contrôle de la Corporation. L'impact de ces facteurs ne peut pas être prédit avec précision. Les prix des ressources peuvent fluctuer considérablement et l'ont fait ces dernières années.

#### **RISQUES NON COUVERTS PAR LES ASSURANCES**

La Corporation peut faire l'objet de réclamations découlant d'effondrements, de pollution ou d'autres risques contre lesquels elle ne peut s'assurer en raison du coût élevé des primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de ces réclamations diminuerait et pourrait éliminer les fonds disponibles pour les activités de prospection et d'exploitation minière.

*signé "Herb Duerr"*

Président et Chef de la direction

*signé "Richard Barnett"*

Chef de la direction financière